Le pianO bulle

FICHE TECHNIQUE 2026



Lieu

Lac, étang,riviere, piscine - Tirant d'eau : 50 cm
Accès pour un véhicule de type Renault master L3H2 + remorque

Mise à l'eau

L'idéal est une rampe de mise à l'eau de 3 mètres de large. Mais une berge en pente douce et régulière, une plage peuvent suffire.
Mise à l'eau possible par un quai (ouverture 2m50 / hauteur maximum de l'eau : 1m)
Accès au plus proche de la mise à l'eau pour le camion et la remorque. accès du materiel : passage de 2m50 min.
Si il n'y a pas de solution de mise à l'eau, un grutage peut être envisagé

La structure

Une barge : dimension selon la disposition du système de flottaison (dames jeanne) : 6m x 6m.

Sonorisation fournie

Sonorisation complète pour une jauge de + ou - 800 personnes correspondant à 80m de quai ou de berge
Si la jauge est supérieure ou si la zone à couvrir est trop grande vous devez prévoir le système de diffusion.

Alimentation électrique

220 volts / 16 ampères
ou alimentation autonome fournie

Lumières en option

Selon l'heure et le lieu, éclairage 12V sur la barge, eclairage sous marin et une poursuite sur berge
un technicien lumière

Equipe

un pianiste et une chanteuse
1 régisseur-son, 1 technicien-plongeur.

Planning

Montage: 2h (le jour de la représentation) / balances : 1h /
Démontage : 1h30 (à l'issue de la représentation)
Durée du set : 1h15 (variable selon le projet)

Loges, hébergement et restauration

Loges sur le lieu de représentation avec chaises, table, portant et serviettes, douche. Catering
si des loges ne sont pas possible selon le lieu choisi, nous pouvons être autonome.
Hébergement et repas selon les heures de jeu, pour 4 personnes (chambres singles)

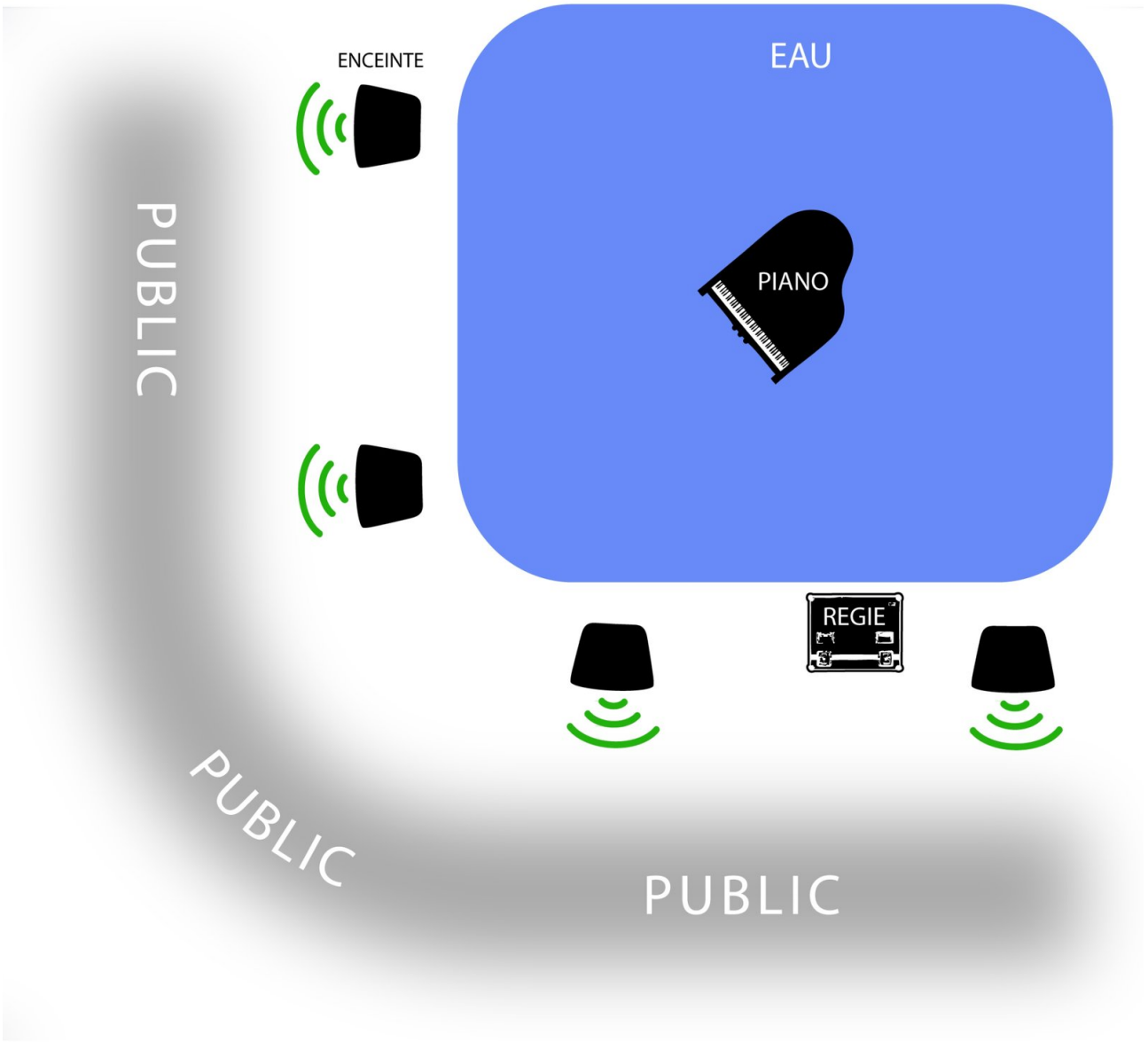
Parking et gardiennage

Parking fermé ou solution de stationnement pour un fourgon + une remorques

Contacts techniques

Voël / 06 68 19 15 21 / voel@lavoliere.net

Implantation Piano flottant



1- Afin d'éviter tout problème de **latence pour le/la pianiste et de larsen, les enceintes doivent être dirigées vers le public,** dos au piano qui se trouve sur l'eau.

2- La régie, comprenant console, amplis, récepteurs et antennes HF **se situe au bord de l'eau**. L'alimentation électrique nécessite **16 Ampères. solution d'alimentation autonome**

3- Pour la mise à l'eau de la barge flottante qui soutient le piano, nous avons besoin soit d'une pente douce menant à l'eau, soit que la berge ne dépasse pas 50 cm au dessus du niveau de l'eau. De plus, l'accès doit faire 3 mètres de large minimum.

4- Enfin, il est préférable que l'eau ne soit pas croupie et qu'elle ne présente pas de dangers sanitaires!

Le piano du lac
SIRET 84846879900020
Les Paroirs - 05400 Veynes
www.lavoliere.org – www.pianodulac.fr +33 (0)6 68 19 15 21 – voel@lavoliere.net